



# FICHE D'INSCRIPTION 2024 FORMATION

## Proposer un atelier prévention des chutes

LES ATELIERS DU CAMI SALIÉ 21 rue des palombes 64000 PAU

Contact tel le lundi de 9h30 à 12h30 07 82 59 35 05 Email : [ateliersducamisalie@orange.fr](mailto:ateliersducamisalie@orange.fr)

### • LE STAGIAIRE :

mise à jour le 26 octobre 23

Nom : .....  
Prénom : .....  
Profession : .....  
Adresse : .....  
.....  
Tél mobile : .....  
Email : .....

### • L'ETABLISSEMENT : Convention à établir avec :

Nom de l'établissement : .....  
Nom de la direction : .....  
Adresse : .....  
.....  
Personne à contacter : .....  
Email : .....  
Téléphone : .....

### • Quelle est la modalité d'inscription demandée pour la formation

**Proposer un atelier de prévention des chutes**  
**27-28-29-30 Août 2024 à PAU et 19 décembre 2024 en visio**

Vous vous inscrivez - à titre personnel m - au titre de la formation m dans ce cas, cochez ci-dessous :

Vous êtes salarié-e d'un établissement Public  Privé  Vous êtes travailleur indépendant

- Tarif Individuel non pris en charge **416€ - Arrhes 123 €**
- Tarif Individuel réduit étudiant demandeur d'emploi **352 € - Arrhes 105 €**
- Tarif Libéral - Paiement FIFPL **704 € - Arrhes 211€**
- Tarif formation continue **800 €**
- + 15€** adhésion à l'association des ACS.

---

TOTAL = .....€ Chèque au nom des Ateliers du Cami Salié

Votre inscription sera validée par l'envoi de la fiche d'inscription accompagnée du chèque d'arrhes **au nom des Ateliers du Cami Salié**, sauf si le paiement se fait par votre employeur. **Votre chèque sera encaissé à l'issue de la formation**, le montant peut être fractionné en deux chèques échelonnés si nécessaire .

Dans l'éventualité ou des photos seraient prises pendant ce stage, j'autorise l'association à les utiliser dans ses documents de communication  oui  non

- J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales de Vente des Ateliers du Cami Salié
- J'ai lu et j'accepte le règlement intérieur

### • Aurez-vous besoin de : d'informations sur les possibilités d'hébergement

- d'un devis et d'un convention de formation au titre de la formation continue
- d'un devis et d'un programme de formation pour le FIFPL
- d'une facture